



MAIRIE DE POCÉ-LES-BOIS

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Pocé-les-Bois se réunira en mairie :

LE MARDI 22 SEPTEMBRE 2026 A 20 HEURES

ORDRE DU JOUR :

1. DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS ;
2. RÉGULARISATION FONCIÈRE – LOTISSEMENTS DU CHÊNE I ET II :
 - Echange sans soulte de parcelles entre la commune de Pocé-les-Bois et la société Acanthe – Annule et remplace la délibération n°41-2026 du 7 juillet 2026 ;
3. ÉCOLES PUBLIQUES DE LA VILLE DE VITRÉ :
 - Convention de participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Vitré pour l'année 2025-2026 ;
4. INDEMNITÉS DE FONCTION :
 - Revalorisation des indemnités de fonction des conseillers municipaux avec délégations.

Fait à Pocé-les-Bois, le 16 septembre 2026.

Le Maire,
Frédéric MARTIN



26, rue du Petit Morin - 35500 POCÉ-LES-BOIS

Tél. : 02 99 75 21 52

mairie@pocellesbois.fr